

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine. Téléphone 29735 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150



MAITRES HORLOGERS A GENÈVE HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque

Rien de plus délicieux et plus nourrissant qu'une tasse de chocolat chaud... Chocolat en Poudre "GROPPY"

25 ANS DE SWISSAIR

Swissair a célébré en mars son 25ème anniversaire. Cette période lui a permis de s'élever au rang d'une des principales compagnies aériennes du monde.

avons à croix blanche au fond rouge. Londres, Manchester, Paris, Nice, Amsterdam, Bruxelles, Copenhague, Vienne, Prague, Belgrade, Barcelone, Madrid, Milan, Rome, Athènes, Istanbul, Beyrouth, Le Caire, Damas, Dakar, Recife, Rio de Janeiro, Sao Paulo et depuis 1949 New York est relié sept fois par semaine à Zurich.

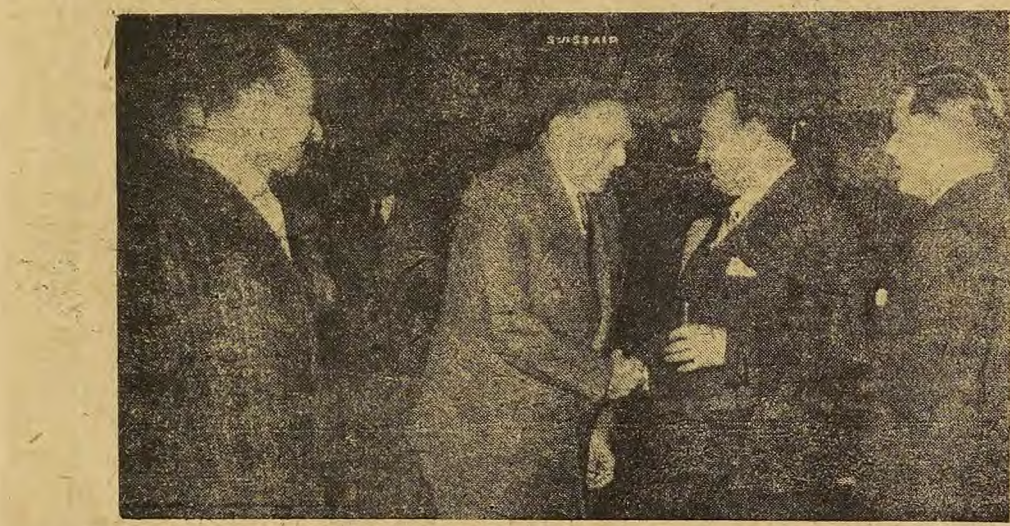
Le 30 janvier 1956 la Swissair passait commande de deux nouveaux appareils à réaction Douglas DC-8 livrables en 1960. Ces deux derniers seront les plus puissants des avions de la société.

te M. Jules Sapin, Directeur Régional pour le Moyen-Orient, un cocktail était donné mercredi qui fut un franc succès.

Requis à la porte par M. Alibrandi, directeur de la Swissair Alexandrie, entouré de son état-major, qui les présentait à MM. Sapin et Ramez Guindi, les invités se répandaient ensuite dans les vastes salons du Cecil Hotel où la réception était donnée.

Le Gouverneur d'Alexandrie, M. Kamal el Dib avait honoré le cocktail de sa présence. Parmi l'assistance on remarquait M. le Consul de Suisse Ch. Rosset et Mme, M. D. Crighton, Consul d'Angleterre et Mme. M. le Consul de France Raymond de Boyer de Sainte Suzanne et Mme, M. Delin, Consul de Suède et Mme, M. Erich Weichhold, vice-Consul d'Allemagne, M. T. W. Purr, directeur de la National Bank, M. Archibald, Directeur de la Barclay's Bank, M. Makita, Directeur de la Banque du Japon, Col. el Melligi, Commandant Nasr el Dine, Major Zakl el Ghebely, M. Linus Gasche, M. le Pasteur DuBois, Dr. Meneghini, les directeurs des Compagnies de navigation maritime et aérienne à Alexandrie: MM. Halim Zayadi, Ronald Bradbury, Margaritis, Soussa, Romolo Sococimara, Mc Carthy, Emmanuel Braun, Raymond Camillan, Balanos, Edgard Messulam, Barbet, Varvivas, V. Djanji, Fadel, Sarkis, M. Kherallah, Banoub, M. Zulficar, Directeur du Bureau du Tourisme à Alexandrie, M. et Mme Behar, et un grand nombre de nos compatriotes, dont il serait trop long de donner la liste détaillée.

Autour des tables ou devant les buffets somptueusement chargés la boisson coulant à flots, les invités se réunissent en petits groupes, se quittent, vont vers d'autres personnes, se retrouvent, le tout dans une atmosphère gaie et cordiale rarement aussi réussie dans les ma-



M. Kamal El Dib, Gouverneur d'Alexandrie, en conversation avec M. J. Sapin, Directeur Régional pour le Moyen-Orient... A gauche, M. R. Guindi, Assistant Directeur Régional pour le Moyen-Orient. A droite, M. Marcel Alibrandi, directeur de la Swissair, à Alexandrie.

véritables plaques tournantes des lignes internationales, et les dirigeants de la Swissair ont droit à notre reconnaissance pour avoir réussi à étendre le réseau aérien suisse d'une façon aussi remarquable.

modernes Douglas DC-63, dernier cri de luxe dans le domaine du transport des voyageurs par voie aérienne qui effectuent cette liaison.

transporter en classe touristique 140 passagers. Le temps normal du trajet Zurich-New York sera de moins de 8 h. Tous ces appareils seront équipés de radar permettant aux pilotes de «voir» par tous les temps, cabines étanches, pression mainte-

Au loin

Le siège de la Swissair se trouve à Zurich, la base principale est l'aéroport de Zurich Kloten, où les moteurs, les instruments de bord les échelles d'avions sont régulièrement contrôlés et entretenus. Jusqu'à 300 moteurs d'avions peuvent être révisés annuellement dans les ateliers de Kloten. Le banc d'essai à deux tunnels d'essai, l'un est actuellement aux moteurs à pistons et l'autre servira pour les moteurs à réaction. Une nouvelle école pour l'entraînement des équipages et leur instruction, a été ouverte au début de cette année elle contient le Flight Simulator Dehomel-Curtiss Wright, fidèle réplique de la cabine de pilotage du DS-6 B, avec tous les instruments de contrôle de bord, permettant l'entraînement des équipages comme à bord d'un véritable avion.

Le service hôtelier de la compagnie se trouve aussi à Zurich. Près de 2000 repas par jour sont préparés entre Zurich et Genève et les mets y sont aussi excellents que ceux préparés dans un hôtel de première classe.

La Swissair voit plus loin, et afin de développer les lignes de son réseau elle a ouvert des représentations dans tous les pays que desservent ses avions.

La représentation la plus importante est celle de l'Amérique qui compte environ 160 employés. Celle du Royaume-Uni environ 80. Des équipes de services techniques sont stationnées sur tous les principaux aéroports pour l'entretien des appareils de la compagnie. A New York, à l'aérodrome d'Idlewild, elle a même établi ses propres cuisines afin de procurer à ses passagers le confort le plus raffiné.

L'importance qu'elle attache à être fortement représentée à l'étranger ressort du fait que sur le total de 3200 employés de la compagnie, 500 travaillent hors de Suisse.

L'avenir

La Swissair tient à donner à tous les passagers qui emploient ses avions le maximum de confort et de sécurité. C'est dans ce but qu'elle a passé commande pour 12 nouveaux appareils, soit 8 nouveaux Convair métropolitain moyens courriers qui entreront en service sur le réseau européen déjà en mai de cette année. Ils sont destinés à remplacer les Convair Liners 240; ils possèdent une vitesse de croisière de 450 km-heure, un rayon d'action de 1200 kms avec 44 passagers.

Quatre «Seven Seas» Douglas DC-7C avions long courrier sont prévus pour les routes Transatlantiques, ils peuvent parcourir sans escale des distances allant jusqu'à 8000 kms avec une charge utile d'environ 8000 kgs. une vitesse de croisière de 550 kms-heure. Leur poids total au-



M. de Boyer de Sainte-Suzanne, Consul de France (au centre) s'entretenant avec le Consul de Suisse, M. Charles Rosset et Mme.

ne a peu de chose près comme au sol, quoique volant entre 4 et 5000 mètres d'altitude.

Le prix de ce bijou est quelque peu élevé car un Seven Seas revient avec les pièces de rechange à 16,5 millions de frs. suisses, tandis que le DC-8 à réaction coûte lui 35 millions de Frs. suisses.

Les recettes annuelles de la société sont en constante augmentation, en 1949 elles étaient de 43 millions et en 1955 elles s'élevaient à 130 millions environ.

Notons en passant que le capital action de Swissair qui est de 14 millions actuellement dont 70 0/0 sont détenus par l'économie privée et 30 0/0 par l'Etat et les corporations de droit public doit prochainement être augmenté pour faire face aux nouvelles tâches que la société s'est imposées.

Swissair, se trouve ainsi au seuil de nouveaux développements. Les nouveaux appareils lui permettant de continuer à porter aux quatre coins du monde l'emblème du pays et lui assureront une forte position parmi les grandes compagnies d'aviation mondiales. Par son exemple, elle est l'ambassadrice No. 1 de la Suisse.

En Egypte le Caire est doté du bureau pour le Moyen-Orient.

A l'occasion de ce 25ème anniversaire de l'inauguration des nouveaux Bureaux Swissair à Alexandrie (20 rue Toussoum) et de la visite de notre compatriote

M. Feldmann, président de la Confédération, dit qu'il n'est pas exact que les communes inféodées aient été ignorées lors de la suppression des limitations de vitesse. Au demeurant, des limites de vitesse ne se justifient que dans des circonstances exceptionnelles, là où la disposition de la loi stipulant que le conducteur doit toujours être maître de son véhicule, ne suffit pas à écarter tout danger.

En outre des limitations de vitesse restent sans valeur, si le contrôle fait défaut. Le chef du Département de justice et police pense que la densité du trafic est également une source de dangers. Il est essentiel, ajoute-t-il, d'agir avec la dernière rigueur contre les conducteurs dangereux et irrespectueux de la loi. La sécurité du trafic ne pourra être améliorée que par des efforts inlassables et prolongés.

L'interpellateur, M. Schmid, n'est pas satisfait de la réponse de M. Feldmann.

Contrats collectifs de travail MM. Haebelin (rad. Zurich) et Alfred Borel (rad. Genève) rapportent sur la divergence fondamentale qui oppose le conseil national au conseil des Etats en ce qui concerne le projet de loi fédérale sur la convention collective de travail et l'extension de son champ d'application.

En mars 1955, le conseil national avait renvoyé le projet au

Emission de nouveaux billets de 20 francs

Le 29 mars 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un nouveau billet de vingt francs. Ce billet est un peu plus long que le billet de vingt francs à l'effigie de Pestalozzi.

La couleur fondamentale choisie est de nouveau le bleu; le portrait du Général Dufour, figurait à droite du recto qui porte en outre, imprimé en gros caractères, le chiffre 20, indiquant la valeur, encadré d'ornements de couleurs différentes, et une guillemote en bleu avec la croix fédérale. Le chiffre de valeur se retrouve également en plus petit caractères dans chaque angle. Le verso a pour caractéristiques un charbon d'argent bleuâtre et le chiffre de valeur entouré d'une guillemote bicolor. Les couleurs furent disposées et le procédé d'impression ont été choisis de manière à assurer au billet la protection la plus grande possible contre les imitations. Le projet est dû à l'artiste Her-

Conseil fédéral, avec mandat d'en établir un nouveau se bornant à une loi spéciale sur l'extension du champ d'application des conventions collectives ne comprenant pas les dispositions sur la communauté professionnelle. En septembre dernier, le conseil des Etats entra en matière et vota le projet en remaniant totalement les articles sur la communauté professionnelle qui opposent syndicats majoritaires et syndicats minoritaires. M. Haebelin, président de la commission, rapporteur de la majorité, recommande à la Chambre de maintenir sa décision de mars 1955 et de ne pas entrer en matière.

Décisions diverses En séance de relevée, le Conseil National liquide tout d'abord les dernières divergences concernant l'adaptation des anciennes rentes de l'assurance militaire, par adhésion au Conseil des Etats, puis M. Cottier (cons. Genève) développe une interpellation critiquant le fait que le commandant d'une école de recrues de la place de Saint-Gall a refusé, l'autome dernier, aux militaires originaires de cette ville l'autorisation de participer à la cérémonie des promotions civiques. M. Chaudet, chef du département militaire fédéral répond que l'incident est regrettable. Il reconnaît que le commandant de l'école a commis une faute; toutefois, le chef d'arme de l'infanterie n'a pas jugé nécessaire de prendre des sanctions, officielles, en cause d'un refus de participation compte que des incidents semblables ne se répètent plus à l'avenir. L'interpellateur se déclare partiellement satisfait.

M. Tschopp (cons. Bâle) développe son postulat préconisant la réorganisation du service de l'armée qui s'occupe des armes atomiques, biologiques et chimiques. M. Chaudet, chef du département militaire, accepte le postulat en précisant qu'il appartient essentiellement à l'état-major général de l'armée de coordonner l'organisation et l'exécution des mesures à rendre.

M. Schmid (soc. Argovie) développe une interpellation pour laquelle il demande au Conseil fédéral les raisons pour lesquelles il a supprimé l'année dernière, les restrictions de vitesse des véhicules à moteur décrites par le gouvernement argovien sur la proposition de diverses communes. L'orateur s'étonne que cette décision ait été prise sans consultation des communes en cause.

M. Feldmann, président de la Confédération, dit qu'il n'est pas exact que les communes inféodées aient été ignorées lors de la suppression des limitations de vitesse. Au demeurant, des limites de vitesse ne se justifient que dans des circonstances exceptionnelles, là où la disposition de la loi stipulant que le conducteur doit toujours être maître de son véhicule, ne suffit pas à écarter tout danger.

En outre des limitations de vitesse restent sans valeur, si le contrôle fait défaut. Le chef du Département de justice et police pense que la densité du trafic est également une source de dangers. Il est essentiel, ajoute-t-il, d'agir avec la dernière rigueur contre les conducteurs dangereux et irrespectueux de la loi. La sécurité du trafic ne pourra être améliorée que par des efforts inlassables et prolongés.

L'interpellateur, M. Schmid, n'est pas satisfait de la réponse de M. Feldmann.

Contrats collectifs de travail MM. Haebelin (rad. Zurich) et Alfred Borel (rad. Genève) rapportent sur la divergence fondamentale qui oppose le conseil national au conseil des Etats en ce qui concerne le projet de loi fédérale sur la convention collective de travail et l'extension de son champ d'application.

Le Conseil de banque, se fondant sur l'article 24 de la loi fédérale sur la Banque nationale suisse, a décidé, avec l'approbation du Conseil fédéral, de rappeler, à partir du 1er avril 1956, le billet actuel de vingt francs portant la tête de Pestalozzi dans la vignette de recto. Aux termes de la loi, les caisses publiques de la Confédération acceptent ces billets en paiement, à leur valeur nominale, jusqu'au 30 septembre 1956. La Banque nationale est tenue de les échanger à leur valeur nominale pendant vingt ans, soit jusqu'au 31 mars 1976. Le contrevalleur des billets qui n'aurait pas été présenté à l'échange pendant ce délai sera versé au Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

CONSEIL NATIONAL

Conseil fédéral, avec mandat d'en établir un nouveau se bornant à une loi spéciale sur l'extension du champ d'application des conventions collectives ne comprenant pas les dispositions sur la communauté professionnelle. En septembre dernier, le conseil des Etats entra en matière et vota le projet en remaniant totalement les articles sur la communauté professionnelle qui opposent syndicats majoritaires et syndicats minoritaires. M. Haebelin, président de la commission, rapporteur de la majorité, recommande à la Chambre de maintenir sa décision de mars 1955 et de ne pas entrer en matière.

Décisions diverses En séance de relevée, le Conseil National liquide tout d'abord les dernières divergences concernant l'adaptation des anciennes rentes de l'assurance militaire, par adhésion au Conseil des Etats, puis M. Cottier (cons. Genève) développe une interpellation critiquant le fait que le commandant d'une école de recrues de la place de Saint-Gall a refusé, l'autome dernier, aux militaires originaires de cette ville l'autorisation de participer à la cérémonie des promotions civiques. M. Chaudet, chef du département militaire fédéral répond que l'incident est regrettable. Il reconnaît que le commandant de l'école a commis une faute; toutefois, le chef d'arme de l'infanterie n'a pas jugé nécessaire de prendre des sanctions, officielles, en cause d'un refus de participation compte que des incidents semblables ne se répètent plus à l'avenir. L'interpellateur se déclare partiellement satisfait.

M. Tschopp (cons. Bâle) développe son postulat préconisant la réorganisation du service de l'armée qui s'occupe des armes atomiques, biologiques et chimiques. M. Chaudet, chef du département militaire, accepte le postulat en précisant qu'il appartient essentiellement à l'état-major général de l'armée de coordonner l'organisation et l'exécution des mesures à rendre.

M. Schmid (soc. Argovie) développe une interpellation pour laquelle il demande au Conseil fédéral les raisons pour lesquelles il a supprimé l'année dernière, les restrictions de vitesse des véhicules à moteur décrites par le gouvernement argovien sur la proposition de diverses communes. L'orateur s'étonne que cette décision ait été prise sans consultation des communes en cause.

M. Feldmann, président de la Confédération, dit qu'il n'est pas exact que les communes inféodées aient été ignorées lors de la suppression des limitations de vitesse. Au demeurant, des limites de vitesse ne se justifient que dans des circonstances exceptionnelles, là où la disposition de la loi stipulant que le conducteur doit toujours être maître de son véhicule, ne suffit pas à écarter tout danger.

L'interpellateur, M. Schmid, n'est pas satisfait de la réponse de M. Feldmann.

Contrats collectifs de travail MM. Haebelin (rad. Zurich) et Alfred Borel (rad. Genève) rapportent sur la divergence fondamentale qui oppose le conseil national au conseil des Etats en ce qui concerne le projet de loi fédérale sur la convention collective de travail et l'extension de son champ d'application.

Le Conseil de banque, se fondant sur l'article 24 de la loi fédérale sur la Banque nationale suisse, a décidé, avec l'approbation du Conseil fédéral, de rappeler, à partir du 1er avril 1956, le billet actuel de vingt francs portant la tête de Pestalozzi dans la vignette de recto. Aux termes de la loi, les caisses publiques de la Confédération acceptent ces billets en paiement, à leur valeur nominale, jusqu'au 30 septembre 1956. La Banque nationale est tenue de les échanger à leur valeur nominale pendant vingt ans, soit jusqu'au 31 mars 1976. Le contrevalleur des billets qui n'aurait pas été présenté à l'échange pendant ce délai sera versé au Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles.

veloppe un postulat demandant la création de possibilités de travail pour rentiers de l'assurance militaire, notamment dans l'administration, les entreprises et régions qui dépendent du département militaire fédéral, en créant en leur faveur un droit de priorité. Le postulat est accepté pour étude par le chef du département militaire. Par voie de postulat, M. Bodenmann (POP-Bâle) préconise l'octroi d'une aide de la Confédération aux invalides à titre de solution transitoire, jusqu'à la promulgation d'une loi sur l'assurance invalidité.

M. Etter, Chef du département de l'Intérieur, combat le postulat, vu que l'étude de la proposition Bodenmann aurait pour seule conséquence de retarder la préparation de la loi sur l'assu-

rance-invalidité, ce qui n'est nullement souhaitable. D'autre part, il existe dans notre pays d'innombrables organisations qui se préoccupent du sort des invalides, sans parler des crédits accordés dans le même but par la Confédération. Le postulat est rejeté par 60 voix contre 3. MM. Hess (cons. Zoug) et Plot (rad. Vaud) développent deux motions demandant un relèvement des allocations pour enfants et des allocations familiales versées aux travailleurs agricoles et aux petits paysans, à titre de mesure propre à freiner l'exode des populations rurales. M. Etter, conseiller fédéral, accepte les deux motions pour étude, sous forme de postulats. La séance est ensuite levée.

Le Conseil des Etats, sur rapport de M. Ackermann (rad. Appenzell Rhodes Estérieures) adopte sans discussion, par 37 voix contre zéro, la convention conclue entre la Suisse et le Grand-Duché de Luxembourg en matière d'assurances sociales. Puis, sur rapport de M. Lusser (cons. Zoug) la Chambre liquide sans débat, par adhésion aux décisions du Conseil national, deux divergences concernant l'adaptation des anciennes rentes de l'assurance militaire au coût de la vie.

Après avoir enregistré le résultat d'une initiative populaire pour l'amélioration du réseau routier, le Conseil des Etats a abordé le point principal de son ordre du jour, soit la révision du régime du blé. Après l'exposé du rapporteur, M. Quartonod (cons. Fribourg) une discussion s'est engagée au cours de laquelle M. Spühler (soc. Zurich) a proposé d'envoyer le projet au Conseil fédéral avec mandat de présenter aux Chambres un nouveau projet portant prorogation pour quelques années, du régime actuel, cela afin d'éviter une hausse du prix du pain. D'autres députés se sont enquis de la situation des moulins spécialisés

et M. Moulin (cons. Valais) a demandé des précisions sur les conséquences que le nouveau régime pourrait avoir à l'égard de la participation de la Suisse à l'OECE. M. Streuli, conseiller fédéral, a combattu tous les amendements insistant en particulier sur le fait que la révision du régime du blé n'entraînerait pas l'augmentation du prix du pain et qu'il n'en résulterait aucune difficulté à l'égard de l'OECE. Après l'entrée en matière, décidée par 33 voix contre 3, la Chambre a repoussé tous les amendements, et voté le projet par 33 voix contre 4. Le projet stipule en particulier que la Confédération se doit d'encourager la culture du blé de bonne qualité, d'acheter le blé indigène non panifiable à des prix qui en garantissent la production, de régler l'emploi du blé indigène et d'en fixer les prix de vente. Les Confédérations a également l'obligation de constituer des réserves suffisantes, de réglementer les importations et d'édicter des dispositions pouvant déroger à la liberté du commerce et de l'industrie. Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

CONSEIL DES ETATS

Le Conseil des Etats, sur rapport de M. Ackermann (rad. Appenzell Rhodes Estérieures) adopte sans discussion, par 37 voix contre zéro, la convention conclue entre la Suisse et le Grand-Duché de Luxembourg en matière d'assurances sociales. Puis, sur rapport de M. Lusser (cons. Zoug) la Chambre liquide sans débat, par adhésion aux décisions du Conseil national, deux divergences concernant l'adaptation des anciennes rentes de l'assurance militaire au coût de la vie.

Après avoir enregistré le résultat d'une initiative populaire pour l'amélioration du réseau routier, le Conseil des Etats a abordé le point principal de son ordre du jour, soit la révision du régime du blé. Après l'exposé du rapporteur, M. Quartonod (cons. Fribourg) une discussion s'est engagée au cours de laquelle M. Spühler (soc. Zurich) a proposé d'envoyer le projet au Conseil fédéral avec mandat de présenter aux Chambres un nouveau projet portant prorogation pour quelques années, du régime actuel, cela afin d'éviter une hausse du prix du pain. D'autres députés se sont enquis de la situation des moulins spécialisés

et M. Moulin (cons. Valais) a demandé des précisions sur les conséquences que le nouveau régime pourrait avoir à l'égard de la participation de la Suisse à l'OECE. M. Streuli, conseiller fédéral, a combattu tous les amendements insistant en particulier sur le fait que la révision du régime du blé n'entraînerait pas l'augmentation du prix du pain et qu'il n'en résulterait aucune difficulté à l'égard de l'OECE. Après l'entrée en matière, décidée par 33 voix contre 3, la Chambre a repoussé tous les amendements, et voté le projet par 33 voix contre 4. Le projet stipule en particulier que la Confédération se doit d'encourager la culture du blé de bonne qualité, d'acheter le blé indigène non panifiable à des prix qui en garantissent la production, de régler l'emploi du blé indigène et d'en fixer les prix de vente. Les Confédérations a également l'obligation de constituer des réserves suffisantes, de réglementer les importations et d'édicter des dispositions pouvant déroger à la liberté du commerce et de l'industrie. Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

Après le vote, le Conseil s'est ajourné.

CREME BOROLAN complément indispensable de la Poudre Suisse pour la Beauté et la Santé de la peau. La crème Borolan efface les « marques de l'âge » du visage et des mains. Dans toutes les Pharmacies et Drogueries.



AU PALAIS FEDERAL

VOTATION POPULAIRE
Le Conseil fédéral a décidé que la votation fédérale sur la 11ème initiative de Rheinau...

LA SUISSE ET SES VOISINS

ECHANGE DE STAGIAIRES ENTRE LA SUISSE ET L'AUTRICHE

MM. Max Petitpierre, chef du département politique fédéral, et Johannes Coreth, ministre d'Autriche...

CROIX-ROUGE

LES SECOURS AUX VICTIMES DE CATASTROPHES

A la suite des appels lancés par la Ligue des Croix-Rouges, un envoi de vires a quitté Genève...

SWISSAIR

LES 7 « CONVAIR 240 » DE LA SWISSAIR

Swissair communique : Les sept « Convoir 240 » faisant partie de la flotte d'avions pour distances courtes...

Dans nos Cantons

APPENZEL

EBOULEMENT

Des blocs de rocher se sont détachés de la paroi dominant l'usine électrique de Wasserauen...

Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient
Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

BALE

LES COMPTES DE LA MAISON SANDOZ S.A.

Le conseil d'administration de la Maison Sandoz S.A., Bâle, a approuvé le bilan de l'exercice 1955...

NOUVEAUX LOCAUX POUR LES FAUVES DU JARDIN ZOOLOGIQUE DE BALE

Au jardin zoologique de Bâle, ont été inaugurés, les nouveaux emplacements réservés aux fauves...

UN CRIMINEL CONDAMNE

La Chambre pénale de Bâle a jugé le meurtrier Max Erni. Les délibérations ont duré trois jours...

BERNE

LA SUZE EMPOISONNEE

Des milliers de truites ont péri dans la Suze entre Cortelary et Sonceboz. On pense que des produits toxiques ont été déversés...

UN FILM SUR LES TRANSPORTS PAR HELICOPTERE

Les Forces motrices du nord-est de la Suisse (Helveticus) ont présenté, à Berne, un film de M. Hans Burgunder sur les transports par hélicoptère...

VILAINE AFFAIRE

Le chef de la division fédérale de police, d'entente avec le chef du département fédéral de justice...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse).

FRIBOURG

LINE MISE AU POINT

Pour dissiper toute équivoque, M. Roland Bird, rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire « The Economist » de Londres...

POUR LA PROTECTION DES POPULATIONS CIVILES

L'Organisation internationale pour la protection des populations civiles en temps de guerre...

A L'INTENTION DES JEUNES FILLES QUI VEULENT FAIRE CARRIERE

A Genève, s'ouvrent les travaux de la commission des Nations Unies sur la condition de la femme...

GENEVE

CONSEIL MUNICIPAL DE GENEVE

Le conseil municipal de la Ville de Genève, a décidé l'acquisition et la vente de différentes parcelles...

SOLEURE

LES COMPTES DE L'ETAT DE SOLEURE

Les comptes d'Etat du canton de Soleure pour 1955 bouclent par un excédent de recettes de 1.536.693 francs...

THURGOVIE

GRAND CONSEIL THURGOVIEN

Le grand conseil thurgovien a repoussé l'une après l'autre 6 motions qui toutes demandaient la révision partielle de la loi fiscale cantonale...

GRAND CONSEIL D'OBWALD

Le Grand Conseil d'Obwald a décidé de recommander à la Landsgemeinde le rejet de l'initiative préconisant d'accorder aux drogueries l'autorisation de vendre les alcools...

GRISONS

SCHUDERS GLISSE TOUJOURS PLUS

L'année dernière, des rapports alarmants avaient paru dans la presse au sujet de la situation menaçante dans laquelle se trouve Schuders, commune du Prätigau...

VALAIS

INCENDIE DE FORET

Environ 500 pompiers accourus de Viège, Brigue, Gampel et Ried-Brigue ont combattu durant toute une journée un feu de forêt qui s'est déclaré sur le territoire de...

VAUD

UNE INITIATIVE SOCIALISTE ABOUTIT

Des listes portant plus de 12.500 signatures (la loi prévoit 6.000 signatures) ont été déposées à la Chancellerie cantonale...

LUCERNE

TENTATIVE DE SUICIDE DANS UN TRIBUNAL

Deux parties, accompagnées de leur avocat, se présentaient devant un juge à Kriens pour arbitrer une querelle de famille...

ST-GALL

TIREUR EMERITE

Il y a quelques jours, un garçon de 18 ans, qui s'était aperçu que plusieurs jeunes gens ne trouvaient rien de mieux que de rouler d'énormes pierres au fond du Martinsbrükkobel...

UNTERWALD

GRAND CONSEIL D'OBWALD

Le Grand Conseil d'Obwald a décidé de recommander à la Landsgemeinde le rejet de l'initiative préconisant d'accorder aux drogueries l'autorisation de vendre les alcools...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

ZURICH

GRAND CONSEIL ZURICHOIS

Le Grand conseil a pris connaissance des résultats de la votation du 4 mars sur la suppression de la loi relative à la taxe sur le timbre...

COOPERATIVE MIGROS ZURICH

Le conseil coopératif de la Coopérative Migros Zurich a pris connaissance du bilan, du compte pertes et profits et du rapport de gestion de l'administration pour 1955...

COUR D'ASSISES DE ZURICH

Après des débats de plusieurs jours, la Cour d'assises a rendu un verdict d'acquiescement extraordinaire. Un représentant de 41 ans avait à répondre de l'accusation d'avoir le 1er novembre 1955, dans le restaurant tenu par sa femme...

L'AIDE AUX INVALIDES A ZURICH

En 1955, le conseil de ville de Zurich avait adopté une motion demandant la création d'une aide aux invalides, semblable à celle de Bâle-Ville. Cette motion a été transmise au conseil municipal qui propose maintenant d'offrir aux citoyens l'occasion de se prononcer sur la création de cette aide...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

LUCERNE

TENTATIVE DE SUICIDE DANS UN TRIBUNAL

Deux parties, accompagnées de leur avocat, se présentaient devant un juge à Kriens pour arbitrer une querelle de famille...

ST-GALL

TIREUR EMERITE

Il y a quelques jours, un garçon de 18 ans, qui s'était aperçu que plusieurs jeunes gens ne trouvaient rien de mieux que de rouler d'énormes pierres au fond du Martinsbrükkobel...

UNTERWALD

GRAND CONSEIL D'OBWALD

Le Grand Conseil d'Obwald a décidé de recommander à la Landsgemeinde le rejet de l'initiative préconisant d'accorder aux drogueries l'autorisation de vendre les alcools...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

ZURICH

GRAND CONSEIL ZURICHOIS

Le Grand conseil a pris connaissance des résultats de la votation du 4 mars sur la suppression de la loi relative à la taxe sur le timbre...

COOPERATIVE MIGROS ZURICH

Le conseil coopératif de la Coopérative Migros Zurich a pris connaissance du bilan, du compte pertes et profits et du rapport de gestion de l'administration pour 1955...

COUR D'ASSISES DE ZURICH

Après des débats de plusieurs jours, la Cour d'assises a rendu un verdict d'acquiescement extraordinaire. Un représentant de 41 ans avait à répondre de l'accusation d'avoir le 1er novembre 1955, dans le restaurant tenu par sa femme...

L'AIDE AUX INVALIDES A ZURICH

En 1955, le conseil de ville de Zurich avait adopté une motion demandant la création d'une aide aux invalides, semblable à celle de Bâle-Ville. Cette motion a été transmise au conseil municipal qui propose maintenant d'offrir aux citoyens l'occasion de se prononcer sur la création de cette aide...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

LUCERNE

TENTATIVE DE SUICIDE DANS UN TRIBUNAL

Deux parties, accompagnées de leur avocat, se présentaient devant un juge à Kriens pour arbitrer une querelle de famille...

ST-GALL

TIREUR EMERITE

Il y a quelques jours, un garçon de 18 ans, qui s'était aperçu que plusieurs jeunes gens ne trouvaient rien de mieux que de rouler d'énormes pierres au fond du Martinsbrükkobel...

UNTERWALD

GRAND CONSEIL D'OBWALD

Le Grand Conseil d'Obwald a décidé de recommander à la Landsgemeinde le rejet de l'initiative préconisant d'accorder aux drogueries l'autorisation de vendre les alcools...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

ZURICH

GRAND CONSEIL ZURICHOIS

Le Grand conseil a pris connaissance des résultats de la votation du 4 mars sur la suppression de la loi relative à la taxe sur le timbre...

COOPERATIVE MIGROS ZURICH

Le conseil coopératif de la Coopérative Migros Zurich a pris connaissance du bilan, du compte pertes et profits et du rapport de gestion de l'administration pour 1955...

COUR D'ASSISES DE ZURICH

Après des débats de plusieurs jours, la Cour d'assises a rendu un verdict d'acquiescement extraordinaire. Un représentant de 41 ans avait à répondre de l'accusation d'avoir le 1er novembre 1955, dans le restaurant tenu par sa femme...

L'AIDE AUX INVALIDES A ZURICH

En 1955, le conseil de ville de Zurich avait adopté une motion demandant la création d'une aide aux invalides, semblable à celle de Bâle-Ville. Cette motion a été transmise au conseil municipal qui propose maintenant d'offrir aux citoyens l'occasion de se prononcer sur la création de cette aide...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

LUCERNE

TENTATIVE DE SUICIDE DANS UN TRIBUNAL

Deux parties, accompagnées de leur avocat, se présentaient devant un juge à Kriens pour arbitrer une querelle de famille...

ST-GALL

TIREUR EMERITE

Il y a quelques jours, un garçon de 18 ans, qui s'était aperçu que plusieurs jeunes gens ne trouvaient rien de mieux que de rouler d'énormes pierres au fond du Martinsbrükkobel...

UNTERWALD

GRAND CONSEIL D'OBWALD

Le Grand Conseil d'Obwald a décidé de recommander à la Landsgemeinde le rejet de l'initiative préconisant d'accorder aux drogueries l'autorisation de vendre les alcools...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

ZURICH

GRAND CONSEIL ZURICHOIS

Le Grand conseil a pris connaissance des résultats de la votation du 4 mars sur la suppression de la loi relative à la taxe sur le timbre...

COOPERATIVE MIGROS ZURICH

Le conseil coopératif de la Coopérative Migros Zurich a pris connaissance du bilan, du compte pertes et profits et du rapport de gestion de l'administration pour 1955...

COUR D'ASSISES DE ZURICH

Après des débats de plusieurs jours, la Cour d'assises a rendu un verdict d'acquiescement extraordinaire. Un représentant de 41 ans avait à répondre de l'accusation d'avoir le 1er novembre 1955, dans le restaurant tenu par sa femme...

L'AIDE AUX INVALIDES A ZURICH

En 1955, le conseil de ville de Zurich avait adopté une motion demandant la création d'une aide aux invalides, semblable à celle de Bâle-Ville. Cette motion a été transmise au conseil municipal qui propose maintenant d'offrir aux citoyens l'occasion de se prononcer sur la création de cette aide...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

LUCERNE

TENTATIVE DE SUICIDE DANS UN TRIBUNAL

Deux parties, accompagnées de leur avocat, se présentaient devant un juge à Kriens pour arbitrer une querelle de famille...

ST-GALL

TIREUR EMERITE

Il y a quelques jours, un garçon de 18 ans, qui s'était aperçu que plusieurs jeunes gens ne trouvaient rien de mieux que de rouler d'énormes pierres au fond du Martinsbrükkobel...

UNTERWALD

GRAND CONSEIL D'OBWALD

Le Grand Conseil d'Obwald a décidé de recommander à la Landsgemeinde le rejet de l'initiative préconisant d'accorder aux drogueries l'autorisation de vendre les alcools...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

ZURICH

GRAND CONSEIL ZURICHOIS

Le Grand conseil a pris connaissance des résultats de la votation du 4 mars sur la suppression de la loi relative à la taxe sur le timbre...

COOPERATIVE MIGROS ZURICH

Le conseil coopératif de la Coopérative Migros Zurich a pris connaissance du bilan, du compte pertes et profits et du rapport de gestion de l'administration pour 1955...

COUR D'ASSISES DE ZURICH

Après des débats de plusieurs jours, la Cour d'assises a rendu un verdict d'acquiescement extraordinaire. Un représentant de 41 ans avait à répondre de l'accusation d'avoir le 1er novembre 1955, dans le restaurant tenu par sa femme...

L'AIDE AUX INVALIDES A ZURICH

En 1955, le conseil de ville de Zurich avait adopté une motion demandant la création d'une aide aux invalides, semblable à celle de Bâle-Ville. Cette motion a été transmise au conseil municipal qui propose maintenant d'offrir aux citoyens l'occasion de se prononcer sur la création de cette aide...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

LUCERNE

TENTATIVE DE SUICIDE DANS UN TRIBUNAL

Deux parties, accompagnées de leur avocat, se présentaient devant un juge à Kriens pour arbitrer une querelle de famille...

ST-GALL

TIREUR EMERITE

Il y a quelques jours, un garçon de 18 ans, qui s'était aperçu que plusieurs jeunes gens ne trouvaient rien de mieux que de rouler d'énormes pierres au fond du Martinsbrükkobel...

UNTERWALD

GRAND CONSEIL D'OBWALD

Le Grand Conseil d'Obwald a décidé de recommander à la Landsgemeinde le rejet de l'initiative préconisant d'accorder aux drogueries l'autorisation de vendre les alcools...

VAUD

LES COMPTES DE L'ETAT DE VAUD

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1955, adoptés par le Conseil d'Etat, présentent un excédent de recettes de 527.820 francs...

ZURICH

GRAND CONSEIL ZURICHOIS

Le Grand conseil a pris connaissance des résultats de la votation du 4 mars sur la suppression de la loi relative à la taxe sur le timbre...

COOPERATIVE MIGROS ZURICH

Le conseil coopératif de la Coopérative Migros Zurich a pris connaissance du bilan, du compte pertes et profits et du rapport de gestion de l'administration pour 1955...

COUR D'ASSISES DE ZURICH

Après des débats de plusieurs jours, la Cour d'assises a rendu un verdict d'acquiescement extraordinaire. Un représentant de 41 ans avait à répondre de l'accusation d'avoir le 1er novembre 1955, dans le restaurant tenu par sa femme...

L'AIDE AUX INVALIDES A ZURICH

En 1955, le conseil de ville de Zurich avait adopté une motion demandant la création d'une aide aux invalides, semblable à celle de Bâle-Ville. Cette motion a été transmise au conseil municipal qui propose maintenant d'offrir aux citoyens l'occasion de se prononcer sur la création de cette aide...

Advertisement for Helvetia-Vie insurance. Includes a scale with a gold bar and text: 'VOUS VALEZ CE POIDS D'OR', 'Votre traitement représente le revenu d'un important capital...', 'HELVETIA-VIE Compagnie Suisse d'assurances sur la vie', 'Demandez la brochure illustrée en découplant le coupon ci-bas:'. Includes a coupon with fields for name, address, and telephone number.

Advertisement for ATELIER DE CONSTRUCTION OERLIKON. Text: 'ATELIER DE CONSTRUCTION OERLIKON ZURICH-OERLIKON (SUISSE)', 'Equipements électriques complets pour la production, distribution et utilisation de l'énergie électrique', 'Emile Haefely & Cie SA Bâle-Suisse', 'SODECO Société des Compteurs de Genève', 'SOCIETE OERLIKON POUR LE MOYEN-ORIENT (S. à r. l.) BRANCHE D'EGYPTE AVEC BUREAU TECHNIQUE ET SERVICE DE MONTAGE'.



# Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

## A ALEXANDRIE

### Chambre de Commerce Suisse en Egypte

JEUDI 12 AVRIL à 18 h.

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Conformément à l'article 27 des statuts, les Membres de la Chambre de Commerce suisse en Egypte sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

au Siège de la Chambre,  
40, Rue Safia Zaghloul, ALEXANDRIE

avec l'ORDRE DU JOUR suivant :

- 1.) Lecture du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 mars 1955;
- 2.) Rapport du Conseil d'Administration;
- 3.) Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 1955;
- 4.) Rapport des Censeurs;
- 5.) Décharge à donner au Conseil d'Administration;
- 6.) Ratification de la nomination d'un Administrateur;
- 7.) Nomination d'Administrateurs;
- 8.) Nomination des Censeurs;
- 9.) Divers.

Le Caire et Alexandrie, le 23 Mars 1956.  
Pour le Conseil d'Administration  
Le Président de la Chambre:  
**C. GROUPI**

P.S. — Les Membres sont priés de présenter leur carte de Membre.

#### EXTRAIT DES STATUTS

ART. 22. — L'Assemblée Générale de la CHAMBRE se compose des Membres actifs, des Membres adhérents et des Membres d'honneur.

Seuls les Membres actifs et les Membres d'honneur ayant été Membres actifs ont voix délibérative; ils possèdent chacun une voix; les autres Membres n'ont que voix consultative.

Les raisons sociales ou les sociétés ne peuvent être représentées aux Assemblées Générales que par un seul délégué qui doit être lui-même de nationalité suisse. Il est bien entendu que ceux de leurs associés, administrateurs, directeurs et autres intéressés qui sont personnellement Membres actifs ou adhérents de la CHAMBRE, prennent part de plein droit à l'Assemblée Générale à titre personnel, indépendamment de la raison sociale ou société dont ils font partie ou qu'ils représentent.

Tout Membre actif empêché d'assister à l'Assemblée Générale peut s'y faire représenter par un autre Membre actif moyennant un pouvoir dûment signé, daté et mentionnant la date de l'Assemblée. Un Membre ne peut pas représenter plus de deux Membres actifs.

## SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE AU CAIRE

Jeudi 12 Avril à 8 h 30 p.m.

### RECITAL DE VIOLON

### Hansheinz Schneeberger (BERNE)

accompagné au piano par Dr. HANS FICKMANN

Au Programme:

- A. Corelli Sonata da Chiesa en La Majeur (VI) (Adagio, Allegro, Allegro, Largo, Allegro).
- J. S. Bach Sonate VI en Sol Majeur, d'après le texte de la première version, en première audition (Allegro, Largo, Cantabile, ma un poco Adagio, Adagio, Allegro).
- L. Van Beethoven Sonate VI en La Majeur (op. 30,1) (Allegro, Adagio, molto espressivo — Allegretto con Variazioni).
- W. A. Mozart Sonate No. 32 en Fa Majeur (K.V. 376) (Allegro, Andante, Rondeau) — (Allegretto Grazioso).

Invitation cordiale aux membres et à leurs amis.

Entrée libre.

LE COMITE

## SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

Jeudi 19 Avril à 21 h.

### PROJECTION

de photographies en couleur

du

### SINAI

présentées par M. Victor BRUNNER

Un repas léger sera servi à 20 heures. Ceux qui désirent y participer sont priés de s'inscrire auprès de Mohamed jusqu'à mercredi 18 avril à 18 heures au plus tard.

## GROUPE DU MARDI

Mardi 24 Avril à 8 h. 30 p.m.

6me Concours Annuel

### COUPE MOSER

Donation de Mons. G. MOSER, Stuttgart  
Concours Individuel de Quilles réservé aux membres du Groupe du Mardi.

- 1951 S. Wichser 1952 G. Maletti
- 1953 O. Hintermann 1954 Th. Friedrich
- 1955 Th. Friedrich

## AUX AMITIES FRANÇAISES

MERCREDI 4 AVRIL à 18 h.

Vernissage de l'exposition de MAMDOUH AMMAR peintre et SAMUEL HENRY sculpteur

L'exposition restera ouverte jusqu'au 12 Avril.

JEUDI 5 AVRIL A 19 H.

### SEANCE DE MUSIQUE

ENREGISTREE PETER ILYTCH TCHAIKOVSKY (1840-1893)  
1) Symphonie No. 2 en Do mineur, op. 17 (« Little Russian »)  
The Royal Philharmonic Orchestra, dirigé par Sir Thomas Beecham, Bart.  
2) Suite No. 1 Ré majeure, op. 43.  
L'Orchestre Philharmonique de New-York, dirigé par Dimitri Mitropoulos.

## CERCLE SUISSE DU CAIRE

### Compétition de Quilles Intervilles Alexandrie - Le Caire

Samedi 7 Avril, dès 16 heures à la Villa PAX — Embabeh

#### PREMIERE MANCHE 1956

### Coupe Challenge du Cercle Suisse du Caire

PROGRAMME:

- 16 h. Thé offert à nos amis Alexandrins. Entraînement des quilleurs Alexandrins.
- 17 h. précises 1er match: Alexandrie I — Le Caire I
- 18 h. — 19 h. 2me match: Alexandrie II — Le Caire II
- 19 h. — 20 h. 3me match: Alexandrie I — Le Caire II
- 20 h. — 21 h. 4me match: Alexandrie II — Le Caire I
- 21 h. 15 Dîner en famille des quilleurs et leurs amis.
- 22 h. Proclamation des résultats.
- dès 22 h. 15 Match au loto doté de jolis prix.
- dès 23 h. Spirée dansante.

Venez nombreux encourager nos quilleurs... on passera une belle et agréable soirée.

Dimanche 8 Avril à 6 h. p.m. à la Villa Pax — Embabeh

### Récital de violon

### Hansheinz Schneeberger (BERNE)

accompagné au piano par Dr. HANS HICKMANN

Au Programme:

- A. Corelli Sonata da Chiesa en La Majeur (VI) (Adagio, Allegro, Allegro, Largo, Allegro).
- J.S. Bach Sonate VI en Sol Majeur, d'après le texte de la première version, en première audition (Allegro, Largo, Cantabile, ma un poco Adagio, Adagio, Allegro).
- L. Van Beethoven Sonate VI en La Majeur (op. 30,1) (Allegro, Adagio, molto espressivo — Allegretto con Variazioni).
- W. A. Mozart Sonate No. 32 en Fa Majeur (K.V. 376) (Allegro, Andante, Rondeau) — (Allegretto Grazioso).

Invitation cordiale aux membres et à leurs amis.

Entrée libre.

Venez nombreux. Avant le récital le thé sera servi sur la pelouse.

LE COMITE

## Chambre de Commerce Suisse en Egypte

JEUDI 12 AVRIL A 18 HEURES

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Conformément à l'article 27 des statuts, les Membres de la Chambre de Commerce suisse en Egypte sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

au Siège de la Chambre,  
8, Rue Abdel Khalek Saroit, LE CAIRE

avec l'ORDRE DU JOUR suivant :

- 1.) Lecture du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 mars 1955;
- 2.) Rapport du Conseil d'Administration;
- 3.) Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 1955;
- 4.) Rapport des Censeurs;
- 5.) Décharge à donner au Conseil d'Administration;
- 6.) Ratification de la nomination d'un Administrateur;
- 7.) Nomination d'Administrateurs;
- 8.) Nomination des Censeurs;
- 9.) Divers.

Le Caire et Alexandrie, le 23 mars 1956  
Pour le Conseil d'Administration  
Le Président de la Chambre:  
**C. GROUPI**

P.S. — Les Membres sont priés de présenter leur carte de Membre.

#### EXTRAIT DES STATUTS

ART. 22. — L'Assemblée Générale de la CHAMBRE se compose des Membres actifs, des Membres adhérents et des Membres d'honneur.

Seuls les Membres actifs et les Membres d'honneur ayant été Membres actifs ont voix délibérative; ils possèdent chacun une voix; les autres Membres n'ont que voix consultative.

Les raisons sociales ou les sociétés ne peuvent être représentées aux Assemblées Générales que par un seul délégué qui doit être lui-même de nationalité suisse. Il est bien entendu que ceux de leurs associés, administrateurs, directeurs et autres intéressés qui sont personnellement Membres actifs ou adhérents de la CHAMBRE, prennent part de plein droit à l'Assemblée Générale à titre personnel, indépendamment de la raison sociale ou société dont ils font partie ou qu'ils représentent.

Tout Membre actif empêché d'assister à l'Assemblée Générale peut s'y faire représenter par un autre Membre actif moyennant un pouvoir dûment signé, daté et mentionnant la date de l'Assemblée. Un Membre ne peut pas représenter plus de deux Membres actifs.

## UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

REUNIONS BI-HEBDOMADAIRES

Mardi 17 Avril à 4 h. p.m.

à la Villa PAX, Embabeh

## ENTREPRISE GENERALE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET MECANIQUE

BUREAU ET ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES

## MATERIEL ELECTRIQUE FOURNITURES et INSTALLATIONS

- Lampes et Plafonniers Fluorescents
- Réfrigérateurs — Moteurs — Aspirateurs
- Ventilateurs — Chauffe-Bains
- Appareils Electro - Ménagers
- Fils et Cables Armés et Isolés
- Tous genres de Matériel Electrique Etc...

ALEXANDRIE 3 — 5, Place Ismail  
Tél. 32920-32928-32929 (groupés)

LE CAIRE 6, Rue Towick  
Tél. 53151

## FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E. ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99).

Capital: Lstg. 800.000

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie, Teinturerie, Fil à Coudre  
BUREAU à KARMOUS: Téléphone 2139.  
AGENCE au CAIRE 14, rue Gawhar el Qaid (Mousky) — Téléphone 51884 - R.C. CAIRE 994

## MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE:

14, Rue Chérif Pacha  
aussi que dans presque tous les quartiers de la ville

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

<b>SOCIETE EGYPTIENNE DES INDUSTRIES TEXTILES S.A.E.</b> Tél. 25904 Usines à Moharrem Bey, sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh Capital: L.E. 500.000 Tissage du coton, lin, jute et soie. Blanchisserie, Teinture et impression. (R.C.A. 128)	<b>SOCIETE EGYPTIENNE DE L'INDUSTRIE DE BONNETERIE S.A.E.</b> Tél. 27493 Usines près du Pont de Moharrem Bey. Capital: L.E. 100.000 Tissage, Trikotage Bonneterie, Blanchiment Teinture de toute fibre textile (R.C.A. 10259)
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYES: 10.000

## SERVICES DIVINS

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE  
15, rue de la Poste

DIMANCHE 8 AVRIL

- 9 h. 15. — Catéchisme.
- 9 h. 45. — Culte en langue allemande.
- 9 h. 45. — Ecole du Dimanche.

#### RECEPTION

Le Pasteur Dubois reçoit les mardi, jeudi et vendredi entre 10 h. et midi au bureau de l'Eglise ou au Presbytère sur rendez-vous.

DOMICILE DU PASTEUR CH. DUBOIS

Presbytère de Camp-de-César  
29, Rue Bolbitine — Tél. 70850.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39, Avenue Fouad Ier.

DIMANCHE 8 AVRIL AU TEMPLE

- 9 h. 30. — Ecole du Dimanche.
- 10 h. 30. — Culte.

En raison du Concert organisé au Cercle Suisse, le Culte de Mercredi est renvoyé à une date ultérieure.

## DONATIONS

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie.

Mme R. Landerer 10.000  
M. R. Landerer 10.000

## QUE VOIR CE SOIR ?

### Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA — Tél. 29054 — « Not as a stranger » (Robert Mitchum, Olivia de Havilland).  
Kiss me deadily » (Mickey Spillane).

AMIR — Tél. 31332 — « The lieutenant wore skirts » (Tom Ewell, Sherree North, Rita Moreno).

METRO — Tél. 22850 — « Les aventures de Quentin Durward » (Robert Taylor, Kay Kendall).  
ODEON — Tél. 71866 — « Mildred Pierce » (Joan Crawford, Ann Blyth, Zachary Scott).

RADIO — Tél. 30282 — « Gentlemen marry Brunettes » (Jane Russell, Jeanne Crain).

RIALTO — Tél. 24694 — « Unchained » (Barbara Hale, Chester Morris).

RIO — Tél. 29038 — « Semiramis » (Rhonda Fleming, Ricardo Montalban).

ROYAL — Tél. 26329 — « Totocorpa pace » (Toto, Isa Barzizza).

STRAND — Tél. 22322 — « King's Rhapsody » (Errol Flynn, Anna Neagle).



## C'est si bon...

le potage à la viande que vous attendiez!

délicat, léger et savoureux  
5 minutes de cuisson

Pratique et Economique.



## MAGGI

4-6 assiettes

Autres variétés de Potages Maggi Extra:  
Volaille au vermicelle - Crème d'asperges - Champignons

R.C.A. 48587 Produit Suisse importé par NESTLÉ S.A. MC.V.1

## Compétition de Quilles Intergroupes pour la nouvelle

### Coupe - Challenge de feu ACHILLE GROUPI

Jouée au Caire le Samedi 24 Mars

Seulement 4 équipes sont inscrites au tableau. Tourah s'abandonne à la suite d'un malade, mais une participation aussi honorable n'a marqué la fin de la période d'entraînement. Qu'arrive-t-il?

A la suite d'un désir exprimé par nos amis Alexandrins nous organisons se sont sacrifiés pour régulariser nos deux pistes avec l'aide de spécialistes, raboteurs, menuisiers, parqueteurs, règle en acier, balance d'eau etc. Ce remue-ménage suscita des plaintes de la part de certains habitués et bien des mécontents ont trouvé une bonne raison pour justifier leurs résultats médiocres. Pourtant l'équipe du MARDI II avec le benjamin du K.K.K. fit des étincelles. Schaeffler réalise 4 Babel et Berchtold la seconde avec 1 Babel et un Kranz et ainsi par cette performance assurément à leur équipe le 1er rang avec 360 points, tout en distançant les seconds de 73 points! Lundi au 2ème rang avec 287 points se signale par un seul Babel de Giroud, Mardi I avec 283 points suit de près au 3ème rang; Zurn obtient un Kranz. L'on avait misé sur If et Siegrist auxquels la chance n'a pas souri. Vendredi, le vainqueur de 1955 (382 pts) se contente de la lanterne rouge avec 275 pts, et ceci malgré un Babel et un Kranz de Benoit.

Tanner est bien furieux car il ne trouve plus son canal... et ceux qu'il estime être les responsables doivent entendre de beaux mots!  
A 22 heures la compétition est terminée. Schött donne connaissance des résultats tout en félicitant l'équipe du Mardi II. Son capitaine Schnyder Willy fier de son équipe fait circuler la nouvelle coupe remplie d'un bon cru du Valais.  
A cette occasion Schött remercie la maison Groppi Mes. sieurs César Groppi et Achille Bianchi, pour avoir continué la belle tradition, en offrant une nouvelle et belle Coupe en plus des 4 plats d'argent offerts chaque année. En effet la première Coupe offerte par feu M. Achille Groppi en 1944 est à présent entièrement couverte des noms des vainqueurs. Ce beau souvenir continuera à orner notre belle vitrine à côté du nouveau né. Au Caire l'entraînement a pris fin et quand le 7 avril nos amis Alexandrins viendront nous rendre visite pour se mesurer sur nos pistes, adaptées à leur goût, espérons qu'ils seront plus reconnaissants aux infatigables Obmaenner du Caire... que les Carottes — on verra bientôt... et au revoir au 7 avril!

#### Résultats

- |                             |          |    |   |   |
|-----------------------------|----------|----|---|---|
| MARDI II                    | 360 pts. | 3  | 5 | 1 |
| gagne les 4 plats d'argent. |          |    |   |   |
| Schnyder                    |          |    |   |   |
| Schaeffler                  |          |    |   |   |
| Berchtold                   |          |    |   |   |
| Marti                       |          |    |   |   |
| LUNDI I                     | 287 pts. | 7  | 1 | 0 |
| Zublin                      |          |    |   |   |
| Giroud                      |          |    |   |   |
| Moll W.                     |          |    |   |   |
| Sterchi                     |          |    |   |   |
| MARDI I                     | 283 pts. | 7  | 0 | 1 |
| Schött                      |          |    |   |   |
| Zurn                        |          |    |   |   |
| If                          |          |    |   |   |
| Siegrist                    |          |    |   |   |
| VENDREDI                    | 275 pts. | 11 | 1 | 2 |
| Schubler                    |          |    |   |   |
| Benoit                      |          |    |   |   |
| Tanner                      |          |    |   |   |
| Haeßler                     |          |    |   |   |

## MUSICA VIVA LA FIAMMA

### Ewart Memorial Hall

Vendredi 6 Avril à 21 h. 15

### Concert Symphonique

sous la direction de

Hans Hickmann

avec le concours du violoniste

Hansheinz Schneeberger (Berno)

Au programme:

- « Les Quatre Saisons » A. Vivaldi
- Concerto en La Majeur W. A. Mozart
- « Ptolémées » G. F. Haendel

Billets en vente chez Papiasian & Co.,  
9, Rue Adly Pacha, Le Caire.

## CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 8 AVRIL 1956.

### MENU

- Spaghetti Bolognaise
- Escalope de Veau Viennoise
- Pommes Savoyarde
- Carottes à la Crème
- Salade Verte
- Tranche Millefeuille aux Pommes

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement.  
Tél. 806785



JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE

"L'insecte, complice de la maladie"

7 AVRIL 1956

Le 7 avril 1948, la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé entrerait officiellement en vigueur.

Le thème choisi pour la Journée Mondiale de la Santé 1956 est celui de la lutte contre les maladies propagées par les insectes.

Les maladies propagées par les insectes revêtent une importance considérable pour la plupart des pays, soit parce qu'elles y sont très répandues, soit parce qu'elles représentent pour eux un véritable danger.

La prochaine Journée Mondiale de la Santé offrira, notamment, une occasion particulièrement opportune pour mobiliser l'appui populaire en faveur des campagnes d'éradication du paludisme.

Message du Dr. Aly Tewfik Shousha

DIRECTEUR DU BUREAU REGIONAL DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Les habitants des pays tropicaux et subtropicaux qui forment la Région de la Méditerranée orientale de l'OMS ne savent que trop bien à quel point les insectes peuvent être désagréables et même dangereux.

Mais l'emploi sans discernement du DDT est peut-être plus nocif que l'absence de tout produit, parce que les insectes peuvent acquérir une immunité à la suite d'applications répétées d'insecticides qui rendent leur destruction très difficile.

Dans ces campagnes, le rôle de l'individu est de développer l'hygiène personnelle ainsi que l'hygiène du milieu afin que les insectes ne puissent pas gîter.

L'histoire des maladies tropicales est en grande partie celle des maladies transmises par les insectes.

On connaît le rôle qu'a joué le paludisme dans le déclin de la civilisation de la Mésopotamie. On sait que les insectes étaient une des plaies de l'ancienne Egypte et, depuis, et sans aucun doute longtemps avant, l'homme a essayé avec plus ou moins de succès, de se protéger contre eux.

La découverte du DDT et d'au-

ments. Cette mesure a été prise en raison de l'urgence nécessitée d'une action contre les moustiques avant que ceux-ci ne deviennent tout à fait résistants à l'égard du DDT.

Il y a également plusieurs autres raisons pour lesquelles il est absolument indispensable d'entreprendre l'éradication du paludisme à l'heure actuelle.

Les problèmes sanitaires qui se posent et que posent déjà les travaux d'aménagement actuellement en cours en Egypte, en Ethiopie, en Irak, en Iran et au Soudan seront considérables si nous ne nous libérons pas tout d'abord de la menace du paludisme et des autres maladies propagées par les insectes.

Mais l'emploi sans discernement du DDT est peut-être plus nocif que l'absence de tout produit, parce que les insectes peuvent acquérir une immunité à la suite d'applications répétées d'insecticides qui rendent leur destruction très difficile.

Dans ces campagnes, le rôle de l'individu est de développer l'hygiène personnelle ainsi que l'hygiène du milieu afin que les insectes ne puissent pas gîter.

L'histoire des maladies tropicales est en grande partie celle des maladies transmises par les insectes.

On connaît le rôle qu'a joué le paludisme dans le déclin de la civilisation de la Mésopotamie. On sait que les insectes étaient une des plaies de l'ancienne Egypte et, depuis, et sans aucun doute longtemps avant, l'homme a essayé avec plus ou moins de succès, de se protéger contre eux.

La découverte du DDT et d'au-

L'UNION SYNDICALE SUISSE ET LES QUESTIONS ACTUELLES

Le Comité de l'Union syndicale suisse, en liaison avec le vote populaire du 4 mars qui maintient temporairement un contrôle des prix réduit, précise que la législation d'exécution doit tenir pleinement compte de la volonté exprimée par le peuple les 13 mars 1955 et 4 mars 1956.

Le Comité syndical constate avec étonnement que, depuis quelques temps, le renchérissement est attribué unilatéralement aux augmentations de salaire, alors que les effets inflationnistes d'investissements excessifs ou de la spéculation sont ignorés.

Le Comité syndical ne cache pas le caractère inquiétant des récentes revendications visant à un nouveau relèvement des prix du lait, des produits laitiers et du bétail de boucherie.

Le Comité syndical constate avec étonnement que, depuis quelques temps, le renchérissement est attribué unilatéralement aux augmentations de salaire, alors que les effets inflationnistes d'investissements excessifs ou de la spéculation sont ignorés.

Le Comité syndical ne cache pas le caractère inquiétant des récentes revendications visant à un nouveau relèvement des prix du lait, des produits laitiers et du bétail de boucherie.

Le Comité syndical constate avec étonnement que, depuis quelques temps, le renchérissement est attribué unilatéralement aux augmentations de salaire, alors que les effets inflationnistes d'investissements excessifs ou de la spéculation sont ignorés.

Le Comité syndical ne cache pas le caractère inquiétant des récentes revendications visant à un nouveau relèvement des prix du lait, des produits laitiers et du bétail de boucherie.

BANQUE NATIONALE SUISSE

La 48ème assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque nationale suisse a eu lieu à Berne sous la présidence de M. A. Müller, président du conseil de la Banque.

L'assemblée a accepté sans opposition les comptes annuels et a donné décharge aux organes de l'administration. Elle a approuvé également la répartition des bénéfices qui lui était proposée.

Dans l'exposé qu'il a présenté sur l'activité de la Banque nationale pendant l'année écoulée, le professeur Keller a relevé notamment que même dans les pays à régime libéral, l'économie a besoin du concours de l'Etat en ce qui touche l'évolution des prix et le fonctionnement sans heurts du service international des paiements.

Le dynamisme de l'économie pendant la période d'après-guerre a modifié une nouvelle fois partout les rapports de l'économie avec l'Etat. Cette évolution a fait surgir tout récemment le danger d'une expansion excessive de l'activité. Pour y parer, quelque 90 établissements, dans une convention passée avec la banque d'émission, se sont déclarés prêts à maintenir chez elle, pour une année, sous forme d'avoirs bloqués, une somme de 250 millions de frs.

Il y a dans l'évolution de l'économie suisse quelques tendances qui pourraient faire hausser les prix et le coût de la vie, si tous les intéressés ne se concertent pas pour les modérer.

L'agriculture, à son tour, devra offrir des salaires plus forts, sans avoir des possibilités suffisantes pour compenser cette nouvelle dépense par des mesures de rationalisation.

En l'espèce, c'est

A L'ATELIER

2, rue Karim el Bawla Antikhana

BURCHARD

présente du 4 au 13 Avril des peintures récentes.

Le vernissage aura lieu le mercredi 4 Avril à partir de 18 h. sous le haut patronage de M. André BOISSIER, ministre de Suisse.

SECTIONS ROMANDES DE LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge suisse compte cinquante sections romandes de la Croix-Rouge de Suisse se sont réunies à Lausanne, en présence de plusieurs membres du comité central et de la direction de la Croix-Rouge suisse.

Conférence paneuropéenne de Berne

Le Conseil central de l'Union paneuropéenne s'est réuni à Berne pour examiner l'ensemble de la situation politique internationale.

Le conseil a pris un certain nombre de résolutions qu'il fera parvenir à tous les gouvernements et organisations internationales intéressées.

Le Conseil a invité les grandes puissances à terminer rapidement leurs négociations sur le désarmement afin que l'on arrive à une réduction massive des armements.

Un grand ophtalmologiste français à Alexandrie

Le professeur Sourdil, célèbre ophtalmologiste français, sera de passage à Alexandrie, le 7 avril, et donnera à la Faculté de Médecine une conférence sur « Les greffes de cornée ».

Le professeur Sourdil, professeur d'ophtalmologie à la Faculté de Nantes, est le grand spécialiste des greffes de la cornée depuis près de 30 ans.

Conférence paneuropéenne de Berne

Le Conseil central de l'Union paneuropéenne s'est réuni à Berne pour examiner l'ensemble de la situation politique internationale.

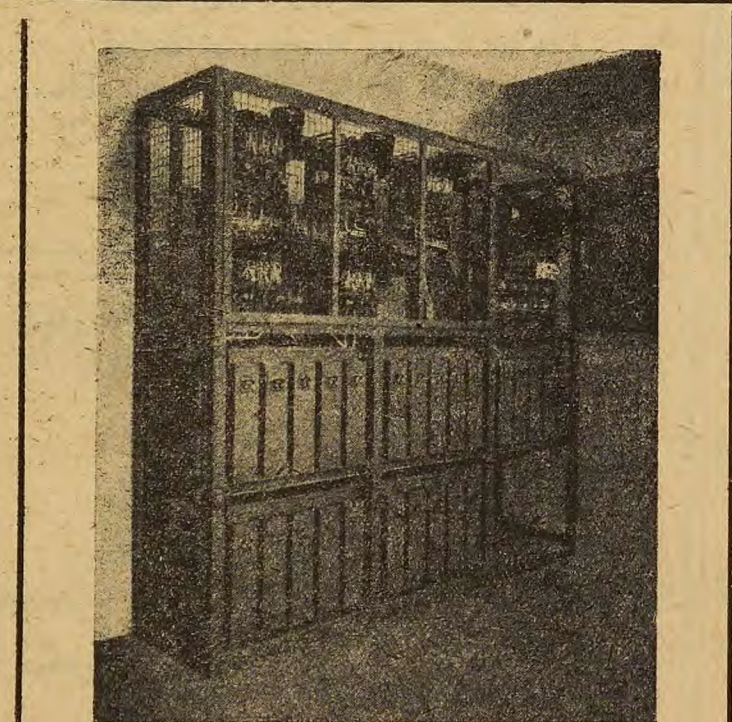
Le conseil a pris un certain nombre de résolutions qu'il fera parvenir à tous les gouvernements et organisations internationales intéressées.

Le Conseil a invité les grandes puissances à terminer rapidement leurs négociations sur le désarmement afin que l'on arrive à une réduction massive des armements.

VOYAGES Pour vos voyages en ALLEMAGNE, en ANGLETERRE, en AUTRICHE, en BELGIQUE, à CHYPRE, au DANEMARK, en ESPAGNE, en FINLANDE, en FRANCE, en GRECE, en HOLLANDE, en ITALIE, au LIBAN, en NORVEGE, en SUEDE, en SUISSE, en SYRIE, en TURQUIE, etc. nous mettons à votre disposition nos LETTRES DE CREDIT BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

IONIAN BANK LIMITED FONDEE EN 1839 CAPITAL AUTORISE £ 1,000,000 CAPITAL SOUSCRIT £ 600,000 FONDS DE RESERVE £ 400,000 DIRECTION CENTRALE EN EGYPTE: ALEXANDRIE - 7, Rue Adib R.C. 374

KHEDIVAL MAIL LINE FOR HAPPY HOLIDAYS / السعيدات والسعيدات Prochains départs d'Alexandrie pour: NAPLES MARSEILLE GENES BEYROUTH s/s "Nefertiti" à 4 heures p.m. 13 Avril - 27 Avril - 11 Mai - 25 Mai - 8 Juin - 22 Juin, etc.



Condensateurs électriques: Installations automatiques pour l'amélioration du cos phi pour lampes fluorescentes pour appareils électriques pour émetteurs Condensateurs Fribourg S.A. Représentation pour l'Egypte: THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE 15 rue Toussoun ALEXANDRIE

NEFERTITI est le nom du luxueux paquebot de la KHEDIVAL MAIL LINE qui, à partir du 13 Avril, desservira le service bi-mensuel entre ALEXANDRIE - NAPLES - MARSEILLE - GENES